

# Réunion de Territoires



- 2024 -



# Territoires

- Saumurois (15/05)
- Haut Anjou (22/05)
- Angers (11/09)
- Choletais (17/09)
- Bord de Loire (24/09)  
La Pommeraye

Couleur foncée : présence d'un établissement scolaire catholique





**TERRITOIRES 2025...**  
**HÉRITER, AGIR ENSEMBLE, TRANSMETTRE**

# Prospective

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE 49



**TERRITOIRES 2025...**  
HÉRITER, AGIR ENSEMBLE, TRANSMETTRE

## Un contexte qui évolue

...

**Une démographie en berne ...**  
- 2000 naissances en 10 ans ...

**Des contraintes économiques**  
qui pèsent sur les budgets

**Une situation budgétaire**  
nationale contrainte ...  
Réduction du nombre de postes enseignants ...

Les récentes  
**évolutions socio-économiques**  
amènent à  
**interroger le modèle actuel**  
des établissements du réseau de  
l'Enseignement Catholique

**Des territoires en mutation**  
Communes nouvelles ...

**Un retour en force du « Serment de Vincennes »**  
Climat national anti « Privé » suite rapport Vannier ...

**Un patrimoine immobilier**  
trop souvent inadapté et vieillissant  
Avec des exigences législatives accrues (Accessibilité, sécurité, écologiques ...)



**TERRITOIRES 2025...**  
HÉRITER, AGIR ENSEMBLE, TRANSMETTRE

## Un constat ...

**Pour un équilibre  
économique**

**Mode de gestion**  
En bon père de famille ...

**Forfait par élève**  
Maternelle : 1310 €  
Elémentaire : 436 €

**Hors commune**  
Maxi conseillé : 20%

**Effectifs**  
50 élèves pour 2 classes  
75 élèves pour 3 classes  
Etc...

**Contribution par élève**  
370 €

**Investissement immobilier**  
20%

**A défaut : le risque de fermeture  
de classe ou d'école est réel ...**



## Un cadre ...

Un fonctionnement global et  
une méthode éprouvée ...

⇒ **CODIEC** (Orientations, décisions, ...)

Un lien permanent entre  
DDEC et « terrain »  
(Etablissements,  
collectivités, ...)

⇒ **CAIS** Commission des **A**ffaires **I**mmobilières et **S**colaires

⇒ **Conseil de la Prospective**

Alternance plénières, GT,  
rencontres individuelles, ..

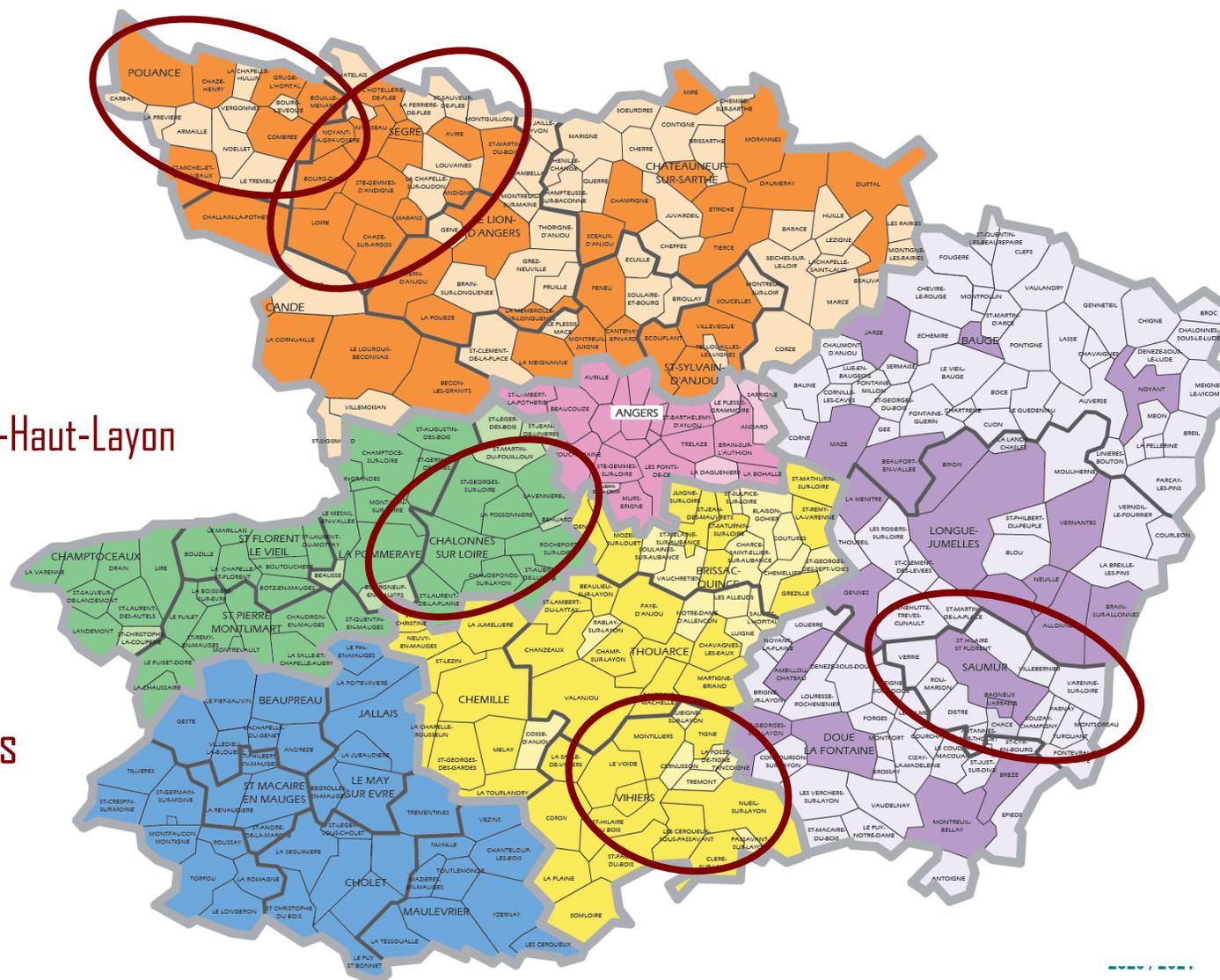
⇒ **Poste référent prospective**



TERRITOIRES 2025...  
HÉRITER, AGIR ENSEMBLE, TRANSMETTRE

# Secteurs prioritaires

- Réseau de Pouancé
- Réseau de Vihiers  
commune Lys-Haut-Layon
- Réseau de Saumur
- Réseau de Chalonnes
- Réseau de Segré





## == Une mise en oeuvre ... ==

Un plan d'actions engagé  
depuis plus de 10 ans ...

RS 2010 :

**319 établissements**

251 écoles

42 collèges

26 lycées dont 5 CNEAP

RS 2024 :

**289 établissements**

225 écoles

42 collèges

62 lycées dont 4 CNEAP

⇒ **Des fermetures : une 20 en 15 ans ...**

⇒ **Des regroupements ... Des déplacements ...**

⇒ **Des reconstructions ...**

⇒ **Nouveau modèle : multi-sites ...**



**TERRITOIRES 2025...**  
**HÉRITER, AGIR ENSEMBLE, TRANSMETTRE**

*« L'avenir n'est pas écrit mais reste à faire. »*

Michel GODET

Les contributions des familles

# TARIFICATION SOCIALE DIFFERENCIEE

## == Pourquoi cette proposition ? ==



Il complète le Plan mixité sociale et scolaire présenté par le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye aux recteurs le 11 mai 2023

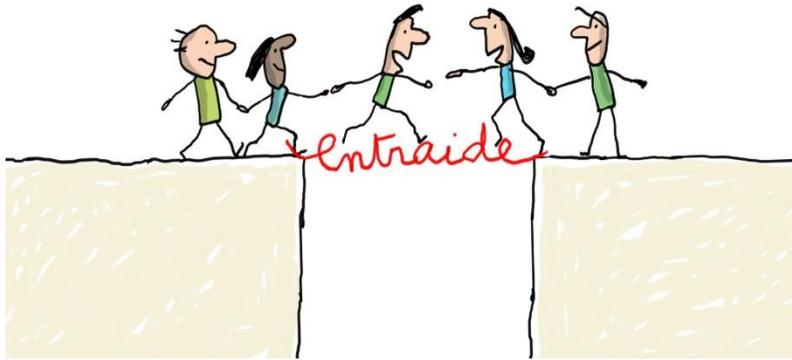
Il résulte d'un dialogue constructif entre Philippe Delorme et Pap Ndiaye, qui partagent la conviction que la diversité des populations scolaires est une condition essentielle à la réussite collective et à la fraternité sociale.

**Signature Protocole Mixité**  
Ente Pap Ndiaye (MEN) et Philippe DELORME (SGEC) le mercredi 17 mai 2023

Il organise la participation de l'Enseignement catholique à l'effort de mixité sociale, tout en garantissant la liberté de choix des familles via des conditions économiques équitables pour tous les élèves.

Cette signature engage les deux parties dans un plan d'action partagé : les services de l'État réaffirment le caractère propre de l'Enseignement catholique et la nécessité de garantir la gratuité de l'enseignement pour tous tandis que, dans ces conditions, les établissements de l'Enseignement catholique renforcent leurs objectifs volontaristes en matière d'accueil des populations scolaires les plus fragiles. L'un des plus importants concerne l'accueil d'élèves boursiers pour lequel la marge de progression de l'Enseignement catholique est importante, puisque ces derniers ne représentent que 12% de ses effectifs contre 29% de ceux du public.

## De quoi parle-t-on ? Que vise-t-on ?



Proposer aux familles des tarifs différents en fonction de leurs capacités financières.

⇒ déjà mis en place sur la tarification des services proposés par les collectivités territoriales par souci d'équité entre les familles.

⇒ Appliqué par des Ogec de la Sarthe depuis plusieurs années afin que les établissements qu'ils gèrent puissent être ouverts à tous et accueillir tous les enfants quelle que soit la catégorie socio-économique de leurs parents.

Cette tarification peut permettre :

- de varier les origines socioculturelles des enfants, autrement dit de favoriser la mixité sociale, source de richesse éducative ;
- d'attirer de nouvelles familles lorsque les tarifs sont élevés par rapport au contexte économique local ;
- d'augmenter les tarifs de manière équitable lorsque les contributions des familles et les forfaits sont insuffisants pour assurer l'équilibre économique de l'établissement ;
- de mettre fin à certaines réductions injustifiées.

Engagement pris par le SGEC dans le cadre du protocole à ce que « le nombre d'établissements proposant la contribution modulée augmente de 50% en 5 ans. »

## *Une possibilité, une orientation à définir*

Pas d'obligation ...  
Le contexte local le permet-t-il ?

- avoir une zone de « recrutement » des familles dont la disparité des revenus est forte pour rendre la scolarité accessible à tous. S'il y a de faibles disparités, toutes les familles seront dans la même tranche et sa mise en place aura moins de sens.
- Pour être acceptée de tous, cette politique sociale doit être portée par toutes les parties prenantes : l'Ogec, l'Apel et le(s) chef(s) d'établissement.
- La communication auprès des familles est primordiale (raison de cette politique : entraide et solidarité entre les familles)

La mise en place de la tarification sociale peut être un exercice difficile ...

Il ne faut pas négliger le travail de collecte et d'analyse de l'information (ex : avis d'imposition)

# Une méthodologie de travail possible ...



1

## Constituer un groupe de travail

Piloté par le chef d'établissement  
Travail sur une grille de tarifs adaptée  
à la situation de l'OGEC

4

## Modéliser une grille de tarification sociale

Définir un indicateur de référence, les réductions  
accordées aux fratries, les tranches de tarifs à  
l'aide de l'outil de simulation

2

## Analyser le contexte de l'établissement

Environnement social,  
Économique et culturel  
Caractéristiques des familles de l'établissement

5

## Elaborer des règles pour les cas litigieux

Parents divorcés ou séparés, professions  
libérales, familles à l'étranger, etc.

3

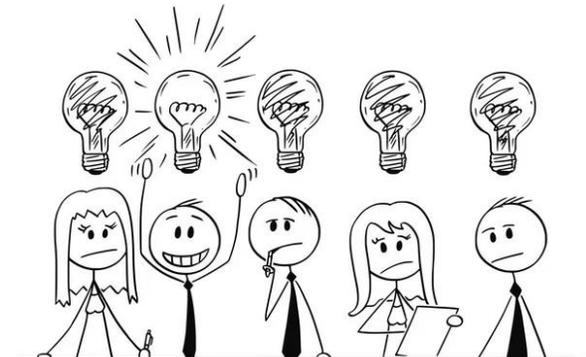
## Fixer un budget contribution des familles à atteindre

Tenant compte de l'ensemble des produits  
et des charges de l'OGEC et des projets  
immobiliers

6

## Valider et informer

Le CA d'OGEC valide  
Mettre à jour le règlement financier et  
l'avenant financier (contrat de  
scolarisation)  
Paramétrage comptable



Opportunités	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Attirer de nouvelles familles (qui seront source de forfait d'externat, si celles-ci résident dans la commune de l'établissement dans le 1<sup>er</sup> degré)</li> <li>– Augmenter les ressources de l'établissement sans pénaliser les familles les moins aisées.</li> <li>– Favoriser la mixité sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Maintenir l'équilibre financier de l'Ogec</li> <li>– Souci d'équité à porter par toutes les parties prenantes (Ogec, Apel, chef d'établissement) et à expliquer clairement aux familles pour ne pas créer de frustration</li> <li>– Demander un effort financier comparable à toutes les familles (proportionnel à leurs revenus ou à leur quotient familial)</li> </ul>

*En résumé...*

### Des questionnements / freins récurrents

- **Vous craignez de perdre des élèves ?** FAUX => Les familles modestes peuvent plus facilement accéder à l'Enseignement catholique et les familles plus aisées accepteront cette tarification si elle est bien expliquée et proportionnelle à leurs revenus.
- **Nous n'avons pas le droit de demander la feuille d'imposition.** FAUX => Il suffit de le préciser dans l'avenant financier du contrat de scolarisation.
- **L'établissement va perdre de l'argent.** FAUX => L'expérience montre que cette nouvelle tarification permet d'augmenter les ressources de l'établissement. Et si, par exception, la grille initiale était mal calibrée, il serait toujours possible de la rectifier en année 2.



La FNOGEC propose des [simulateurs – Excel](#) (école, collège et lycée)

Ainsi qu'une note d'information – ISIDOOR – ISI GESTION / documentation / financement public et privé

150 OGEC - 185 personnes  
ont participé  
à ces réunions

MERCI pour votre  
présence et votre  
investissement

